

Nouveau front de r sistance nationale contre Base EI ves

Info

Post  par : JPilo

Publi e le : 24/11/2008 0:00:00

Derri re le fichier en tant que tel, se profile la "base des identifiants", les matricules qui suivront   la trace tous les EI ves pendant une quarantaine d'ann es...

Une vingtaine de collectifs d partementaux contre le fichier Base EI ves, repr sent s par environ 75 personnes, se sont r unis   Paris le 8 novembre 2008 afin de cr er un "Collectif national" pour mieux coordonner les actions contre le fichage des enfants d' ge de 3 ans.

  Apr s l'arr t du 1er novembre, les collectifs r affirment leur opposition au traitement automatis  de donn es   caract re personnel   Base EI ves   mis en place dans le premier degr . Le point central du dispositif est l'immatriculation de tous les EI ves   partir de trois ans.

Des documents obtenus r cemment dans le cadre d'un recours au Conseil d'Etat montrent que l'objectif premier du minist re est la mise en place de la Base Nationale des Identifiants EI ves [BNIE], v ritable r pertoire de la jeunesse dont les donn es pourront  tre conserv es 35 ans !  , affirme le collectif que les **Big Brother Awards** ont rejoint d' s leur cr ation le 8 novembre.



Les premi res revendications sont les suivantes :

- la destruction imm diate des donn es enregistr es de fa son irr guli re depuis quatre ans
- la lev e des menaces et des sanctions   l'encontre des directeurs d' coles   r fractaires  
- la suppression d finitive du dispositif Base EI ves.

« Le Collectif national appelle les parents à utiliser tous les recours pour empêcher l'inscription forcée de leur enfant dans le fichier. Il appelle les directeurs d'école à se rassembler pour une déclaration publique et solennelle d'objection de conscience. Il appelle l'opinion publique à ne pas accompagner ce pas décisif de l'histoire du fichage qui est l'immatriculation dès la petite enfance. »

Comme le rappelle la section de Toulon de la LDH dont la base documentaire sur ce sujet est sans aucun doute la plus complète ce jour :

« Ce projet se met progressivement en place sans susciter beaucoup de réaction de la part d'une opinion publique quasiment anesthésiée. En effet, afin d'éviter les risques d'un débat démocratique, le gouvernement privilégie le recours des députés et sénateurs, au détriment de la voie législative. Et il n'hésite pas à procéder des reculs tactiques quand il sent que l'opinion commence à s'émouvoir.

Ajoutons que, depuis août 2004, la Cnil, autorité indépendante, n'a plus le droit de s'opposer aux nouveaux fichiers de l'État. On retrouve ces méthodes dans la mise en place des fichiers Edvige et Base à l'aveugles. Dans ce dernier cas, le ministre a reculé mais il a conservé le plus important à l'Identifiant national à l'aveugle (INE) qui suivra l'élève pendant toute sa scolarité et il maintient la pression pour l'imposer. Les directeurs qui refusent d'entrer les données relatives à leurs élèves subissent des sanctions financières et sont menacés de perdre leur fonction de direction ».

Un recours devant le Conseil d'Etat est actuellement en cours d'examen afin de tenter de faire plier l'administration. Il a été déposé au début de l'année par deux parents d'élèves de l'Isère et fondateurs du collectif local de résistance (le CIRBE). Un autre recours de "réfuzniks" a aussi été déposé début novembre pour tenter d'ouvrir une nouvelle brèche.

Le CNRBE a décidé de coordonner ses actions pour permettre notamment aux "réfuzniks", les directeurs/trices qui refusent de se plier au diktat du ministre, de trouver une oreille attentive et un soutien juridique dans leur action de désobéissance.

Les BBA connaissent plutôt bien le sujet, puisque notre palmarès 2006 avait salué les premiers directeurs d'école contestataires, ceux d'Ile-et-Vilaine, en leur remettant un prix Voltaire ex-aequo.

Dernièrement, les témoignages se multiplient de pressions des recteurs (via leurs inspecteurs d'académie ou leurs adjoints, les "IEN") sur les directeurs d'école maternelles ou primaires (qui sont, la plupart du temps, enseignants) pour, d'une part, les obliger à participer aux journées de "formation" de BE1D imposées par le Ministre, et, ensuite, de "renseigner" le fichier à dire d'entrer les données concernant leurs élèves.

Les premières retenues sur salaire ont été constatées à la rentrée 2008... Et les menaces de destitution se poursuivent, les directeurs risquant de perdre leur fonction directoriale, qui serait alors confiée à un autre fonctionnaire moins réfractaire.

Le CNRBE leur demande de faire oeuvre de désobéissance ou "d'objection de conscience". Ils peuvent pour cela consulter les arguments de leurs collègues Christian Gerbelot-Legris (Villefontaine, Isère) et Christophe Brunault (Vienne), qui ont décidé d'apparaître à "visage découvert".

Les multiples reculs du ministÃ¨re sur ce dossier, lâabsence d'Ã©lÃ©ments sur les donnÃ©es d'ajÃ© enregistrÃ©es mais qui n'ont plus lieu d'Ãªtre (*nationalitÃ©, origine des parents, culture et langue d'origine, besoins Ã©ducatifs spÃ©cialisÃ©s, antÃ©cÃ©dents mÃ©dico-psychologiques...*), sans oublier les interrogations qui restent en suspens sur lâautre fichier des "identifiants", la BNIE Ã©, tout cela devrait suffire Ã© rÃ©unir une large mobilisation.

Les BBA en appellent d'ailleurs aux organisations syndicales ou associatives qui ont eu la clairvoyance de crier leur opposition au fichier "Edvige", afin qu'ils rejoignent le CNRBE et s'engagent Ã© ses cÃ´tÃ©s.

N'oublions pas qu'en janvier 2008, lorsque le Correso a lancÃ© sa pÃ©tition nationale contre base Ã©lites (plus de **27.600** signatures, plus quelques centaines sur papier), le bureau national de la Ligue des droits de lâhomme dÃ©cidait, le mÃªme jour, de lancer une autre pÃ©tition (prÃ>s de 9000 signatures, plus un millier sur papier), signÃ©es par des syndicats nationaux comme le SNUipp.

EspÃ©rons que la convergence que lâon a vu s'opÃ©rer contre Edvige puisse effacer un temps certaines divergences d'appareil et profiter Ã© la lutte contre tous les fichiers scolaires d'envergure nationale, BE1D dans le premier degrÃ© et SCONET dans le secondaire.

Ã©